

COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Jun 2006	Déc 2005
Ecart d'acquisition	394,8	405,8
Autres immobilisations	1 996,7	2 061,6
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>2 391,6</b>	<b>2 467,3</b>
Stocks et encours	1 518,5	1 324,7
Créances d'exploitation	1 745,8	1 356,8
Créances diverses	46,2	74,3
<b>Actif Circulant</b>	<b>3 310,5</b>	<b>2 755,8</b>
Disponibilités et valeurs de placement	217,0	309,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 919,0</b>	<b>5 532,7</b>

PASSIF	Jun 2006	Déc 2005
Capitaux propres part du groupe	1 321,5	1 427,2
Capital	419,1	419,1
Réserves consolidées	840,5	914,8
Résultat net part du groupe	62,0	93,3
Intérêts minoritaires	51,5	56,7
<b>Capitaux propres consolidés</b>	<b>1 373,0</b>	<b>1 483,9</b>
Provisions durables pour R & C	430,2	440,9
Dettes financières	787,5	873,3
Dettes d'exploitation	2 585,2	1 529,2
Autres Dettes	80,9	372,3
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>2 666,1</b>	<b>1 901,5</b>
Concours bancaires	662,2	833,2
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 919,0</b>	<b>5 532,7</b>

CPC CONSOLIDE

	Jun 2006	Proforma juin 2005
Chiffre d'affaires	2430,9	2315,5
Autres produits d'exploitation	1283,8	1576,4
Produits d'exploitation (I)	3714,7	3891,9
Achats et autres charges d'exploitation	3011,7	3151,6
Impôts et taxes	37,8	42,7
Charges de personnel	287,4	389,1
Dot. d'exploitation aux amortissements	160,3	175,1
Charges d'exploitation (II)	3497,1	3758,4
Résultat d'exploitation III = I - II	217,5	133,5
Résultat financier IV	-22,6	-1,3
Résultat courant V = III+IV	194,9	132,2
Résultat non courant VI	-96,4	4,9
Résultat d'entreprise VII = V + VI	98,6	137,1
Impôts sur les résultats VIII	32,3	67,9
Résultat net des sociétés IG IX = VII+VIII	66,3	69,2
Dotations nettes aux amortissements	4,8	4,8
des écarts d'acquisition		
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>61,5</b>	<b>64,4</b>
Résultat net consolidé Part Groupe	62,0	70,0

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

<b>Emplois</b>	<b>413,5</b>
• Distribution de dividendes	172,1
• Acquisitions d'immobilisations physiques	133,7
• Augmentation des immobilisations financières	4,4
• Remboursement des dettes de financement	103,3
<b>Ressources</b>	<b>281,9</b>
• Capacité d'autofinancement	207,6
• Cessions d'éléments d'actif immobilisé	0,8
• Réductions de prêts et créances financières	56,0
• Augmentation des dettes de financement	17,5
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-131,6</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-209,9</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>78,4</b>

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISoire  
DU BILAN ET DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2006

1. Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges consolidés de la société Cosumar au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2006.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

2. Nous n'avons pas procédé à un examen limité des comptes arrêtés au 30 juin 2005 des sociétés Suta, Sunabel, Surac et Sucrafor. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'exprimer un avis sur le compte de produits et charges consolidé du Groupe Cosumar au 30 juin 2005.

3. Des travaux d'évaluation et d'apurement du patrimoine foncier ainsi que l'inventaire physique des immobilisations des sucres récemment acquises sont en cours. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur nette des immobilisations inscrites au bilan relatives à ces sucres.

4. Sur la base de notre examen limité, et à l'exception des situations décrites aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que le bilan et le compte de produits et charges consolidé ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière du Groupe Cosumar au terme du semestre arrêté au 30 juin 2006, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidées.


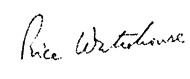
5. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le contrat d'acquisition des sucres Suta, Sunabel, Surac et Sucrafor, réalisé en 2005, comporte une garantie d'actif et de passif dont la mise en jeu devrait selon le Management de la Société Cosumar couvrir les ajustements qui découleraient des contrôles fiscaux en cours de ces sucres ainsi que d'autres ajustements qui seraient identifiés par le Management de la Société Cosumar. Le montant total à réclamer n'étant pas encore arrêté d'un commun accord, il n'a pas fait l'objet à ce stade d'une constatation dans les comptes.

Casablanca, le 20 septembre 2006

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

PRICE WATERHOUSE

Hicham BELMRAH  
Associé

Aziz BIDAHA  
Associé